

INSCRIPTION - 10 000 TOURS DU CASTELLET - DES CALANQUES AU CIRCUIT

FICHE A FAIRE PARVENIR AVANT LE 1 MARS 2020

Dominique MALDONADO - 10 Avenue Beau Plan - 13012 - MARSEILLE
 Tél. **06 09 09 69 10** Email **maldonado.dominique@wanadoo.fr**

Nom pilote:	Prénom pilote:
Nom copilote:	Prénom copilote:
Téléphone :	Email :

Adresse :

CP - Ville :	Voiture :
--------------	-----------

PACK CMF	Equipage 2 Personnes	Accès au Parking Club - Paddocks - Visites et Restauration		
	DU 2 AU 5 avril (Avec HOTEL)	960,00 €	Cochez ---> <input type="checkbox"/>	PRIX <input type="text"/>
	DU 2 AU 5 avril (SANS HOTELLERIE)	660,00 €	Cochez ---> <input type="checkbox"/>	PRIX <input type="text"/>

PACK CMF	Equipage 1 Personne	Accès au Parking Club - Paddocks - Visites et Restauration		
	DU 2 AU 5 avril (Avec HOTEL)	600,00 €	Cochez ---> <input type="checkbox"/>	PRIX <input type="text"/>
	DU 2 AU 5 avril (SANS HOTELLERIE)	340,00 €	Cochez ---> <input type="checkbox"/>	PRIX <input type="text"/>

Option Non Membre du CMF (adhésion au Club)	130,00 €	Cochez ---> <input type="checkbox"/>	PRIX <input type="text"/>
---	-----------------	--------------------------------------	---------------------------

Option Roulage sur Circuit SAMEDI 4 AVRIL (vous pouvez éventuellement faire les deux roulages à la suite)	Amateur	80,00 €	Cochez ---> <input type="checkbox"/>	PRIX <input type="text"/>
	Initié	80,00 €	Cochez ---> <input type="checkbox"/>	PRIX <input type="text"/>

TOTAL paiement comptant	<input type="text"/>
--------------------------------	----------------------

Vous pouvez choisir soit de régler la totalité de votre participation,
 soit de régler un acompte de 340,00 € + option roulage(s)

Montant de l'Acompte à VERSER A L'INSCRIPTION sans Roulage	340,00 €
Montant de l'Acompte à VERSER A L'INSCRIPTION avec 1 Roulage	420,00 €
Montant de l'Acompte à VERSER A L'INSCRIPTION avec 2 Roulages	500,00 €

Solde à payer avant le 15 mars 2020	<input type="text"/>
--	----------------------



OPTIONS DE PAIEMENT

VIREMENT BANCAIRE

Précisez : LMC2020 - Votre Nom et Prénom

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire : CLUB MASERATI FRANCE 105 RUE ARISTIDE BRIAND 92300 LEVALLOIS PERRET	Domiciliation : AUVERS SUR OISE Banque Guichet N° compte Clé RIB 30003 01659 00037262041 65 IBAN : FR76 3000 3016 5900 0372 6204 165 SOCIETE GENERALE BIC : SOGEFRPP
---	---

CARTE BLEUE
LIEN E-Cotiz ci-contre



CHEQUE à L'ORDRE : CLUB MASERATI France (A JOINDRE A CE DOSSIER)

REGLEMENT (à renvoyer rempli et signé avec la fiche d'inscription)

DEFINITION : Le Club Maserati France organise du 02 au 05 avril 2019, un rassemblement de véhicules Maserati dans le cadre de "10 000 Tours du Castellet - Des Calaquees au Circuit 2020 - PETER AUTO".

ENGAGEMENTS : Toute personne qui désire participer à "10 000 Tours du Castellet - Des Calaquees au Circuit 2020 - PETER AUTO" doit renvoyer la FICHE D'INSCRIPTION, avant le 1er Mars 2020.

Les droits d'engagement par véhicule avec son équipage couvrent la prise en charge de l'équipage (Pilote et Copilote) pour la durée de la manifestation. Pour les équipages, non membres du CMF, les droits d'engagement sont majorés de 130,00 € par équipage (adhésion Club).

Toutes les demandes non accompagnées du montant des droits d'engagement seront refusées.

Toute annulation de la part des participants effectuée et reçue après le 15 Mars 2020 donnera lieu au remboursement partiel de la participation versée en fonction des possibilités.

OBLIGATIONS des PARTICIPANTS : Les participants devront se conformer aux prescriptions définie par PETER AUTO et au respect du Code la Route sur les routes empruntées.

Pour être admis, les participants devront pouvoir attester que leur véhicule est couvert par une assurance responsabilité civile, personnes transportées et les conducteurs devront pouvoir justifier être en possession du permis de conduire.

ASSURANCE : Une police d'Assurance RC sera souscrite par les organisateurs pour garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incomber à l'organisation ou aux concurrents «à défaut ou en complément » du contrat individuel d'assurance automobile obligatoire souscrit par chacun d'eux. Le concurrent reste seul responsable des dégâts matériels pouvant arriver à son véhicule.

C'est au concurrent de vérifier s'il est bien couvert pour ce type de manifestation et notamment pour le roulage sur circuit pour ceux qui ont pris cette option.

ASSISTANCE : Chaque concurrent disposera d'un numéro de téléphone lui permettant à tout moment de joindre un responsable. En cas de panne ou d'accident, chaque concurrent devra faire appel à son assurance personnelle.

RÉCLAMATION : Le Club Maserati France se réserve le droit de refuser un engagement, d'annuler ou d'apporter des modifications à cette manifestation. Cependant, la manifestation se déroulant sous le signe de l'amitié, aucune

En signant l'engagement, chaque concurrent s'engage à respecter le présent règlement et à accepter de se conformer aux décisions des organisateurs. **Henri Teisserenc - Président du Club Maserati France**

Je reconnais avoir pris connaissance du Règlement de "10 000 tours du castellet 2020"

Fait à :

Date :

Signature (Obligatoire)